REGISTRE PUBLIC D'ACCESSIBILITÉ



Hôtel de la Marine

Dernière mise à jour

02/11/2026

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

SOMMAIRE

1. FICHE DE SYNTHÈSE..... 3

2. INTRODUCTION..... 6

3. INFORMATIONS PRATIQUES..... 9

4. VENIR À L'HOTEL DE LA MARINE..... 9

5. ACCÉDER AU MONUMENT..... 15

6. INFORMATIONS SUR L'INTÉRIEUR DU BÂTIMENT..... 20

7. LES TARIFS ET LES OFFRES PROPOSÉS PAR L'ÉTABLISSEMENT..... 29

8. LES OUTILS D'AIDE À LA VISITE..... 34

9. LA FORMATION DU PERSONNEL 37

10. LES FORMATIONS ET CERTIFICATIONS DES ANIMATEURS DU PATRIMOINE 40

11. LA MAINTENANCE DES ÉQUIPEMENTS D'ACCESSIBILITÉ . 42

12. CONTACTER LE MONUMENT..... 43

ANNEXES : LES PIÈCES ADMINISTRATIVES CONCERNANT L'ACCESSIBILITÉ DU MONUMENT 46

1. FICHE DE SYNTHÈSE

Accessibilité de l’établissement



Bienvenue à l’Hôtel de la Marine,

établissement des Monuments Nationaux



Le bâtiment et tous les services proposés sont accessibles à tous

☐ oui ☒ non



Le personnel vous informe de l’accessibilité du bâtiment et des services

☒ oui ☐ non

Formation du personnel d’accueil aux différentes situations de handicap

Le personnel est sensibilisé. ☒

C’est-à-dire que le personnel est informé de la nécessité d’adapter son accueil aux différentes personnes en situation de handicap.

Le personnel est formé. ☒

C’est-à-dire que le personnel a suivi une formation pour un accueil des différentes personnes en situation de handicap.

Le personnel sera formé. ☒

Matériel adapté

Le matériel est entretenu et réparé ☒ oui ☐ non

Le personnel connait le matériel ☒ oui ☐ non

Consultation du registre public d'accessibilité :

☒ à l'accueil ☒ sur le site internet

N° SIRET : 180 046 013 00017

Adresse : Hôtel de la Marine, 2 place de la Concorde, 75008, PARIS

Contact :

Pour plus d'informations, rendez-vous sur la page de notre site internet « visiteurs en situation de handicap » :

Visiteurs en situation de handicap | Hôtel de la Marine

Ou contactez la référente accessibilité de l'Hôtel de la Marine :

Salomé Le Guellec

salome.le-guellec@monuments-nationaux.fr

06.61.05.83.16

Certaines prestations ne sont pas accessibles

Le bâtiment étant classé en totalité au titre des Monuments historiques, l'ensemble des escaliers existants bénéficient d'une dérogation quant à leur sécurisation.

Ce service ne sera pas accessible (voir l'autorisation) ☒

Une aide peut être disponible à la demande

☒oui ☐ non

L'éclairage d'une partie du parcours de visite est inférieur à la valeur règlementaire.

Ce service ne sera pas accessible (voir l'autorisation) ☒

Une aide peut être disponible à la demande

☐oui ☒ non

Les deux dernières pièces des appartements des intendants sont inaccessibles avec un fauteuil de plus de 65cm de large. Un aperçu virtuel des pièces est proposé sur notre web app.

Ce service ne sera pas accessible (voir l'autorisation) ☒

Une aide peut être disponible à la demande ou sur réservation :

☒oui ☐ non

2. INTRODUCTION

RÉGLEMENTATION

Textes de référence issus du code de la construction et de l'habitation :

Décret du 28 mars 2017 relatif au registre public d'accessibilité et modifiant diverses dispositions relatives à l'accessibilité aux personnes handicapées des établissements recevant du public et des installations ouvertes au public

→ https://www.legifrance.gouv.fr/eli/decret/2017/3/28/LHAX1702913D/jo/texte

Arrêté du 19 avril 2017 fixant le contenu et les modalités de diffusion et de mise à jour du registre public d'accessibilité

→ https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2017/4/19/LHAL1614039A/jo/texte/fr

LE MONUMENT EN QUELQUES LIGNES

L’Hôtel de la Marine est un monument historique ouvert à tous.
L’Hôtel de la Marine n’est pas un musée maritime.

L’Hôtel de la Marine a eu trois vies :

- Garde-Meuble de la couronne (1774 – 1799)

Un **garde-meuble** est un lieu pour stocker des meubles, des objets précieux et des éléments de décoration.
L’**intendant**, responsable du garde-meuble, vivait ici.

- Ministère de la Marine (1799 – 2015)

Le Ministère de la Marine a occupé l’Hôtel de la Marine pendant plus de 200 ans.
Les **salons d’apparat** sont des grands salons dorés.
Ils datent de l’époque du Ministère de la Marine.

- Hôtel de la Marine – les Monuments Nationaux (2015 – aujourd’hui)

Entre 2015 et 2021, des travaux ont été réalisés pour redonner vie au monument.
Ils ont été menés par **les Monuments Nationaux**.

Depuis juin 2021, l'Hôtel de la Marine est ouvert au public et peut être visité grâce à un dispositif de **casque sonore immersif, le Confident**.

L'ACCUEIL POUR TOUS DANS LES MONUMENTS NATIONAUX

Les Monuments Nationaux conservent, restaurent, entretiennent, ouvrent à la visite et animent plus de 100 monuments historiques appartenant pour la plupart à l'État.
De nombreux monuments ouvrent leurs parcours aux personnes en situation de handicap.
Ils proposent des activités culturelles adaptées à leurs besoins.
Les Monuments Nationaux travaillent à rendre ses monuments accessibles.
Lien vers le site web des Monuments Nationaux :

Les Monuments Nationaux

3. INFORMATIONS PRATIQUES

HORAIRES D’OUVERTURE

Tous les jours : 10h30 - 19h

Nocturne : le vendredi jusqu'à 21h30



Le dernier accès au monument 45 minutes avant la fermeture



Les créneaux du mardi après-midi, jeudi matin et deux nocturnes par mois sont réservés aux visites en groupe.

Périodes de faible fréquentation : le mercredi et tous les jours à partir de 16h30

Fermeture : 1er janvier, 1er mai et 25 décembre

4. VENIR À L’HOTEL DE LA MARINE

ADRESSE :

Hôtel de la Marine
2, Place de la Concorde
75008 PARIS

VENIR EN TRANSPORTS EN COMMUN

En métro :

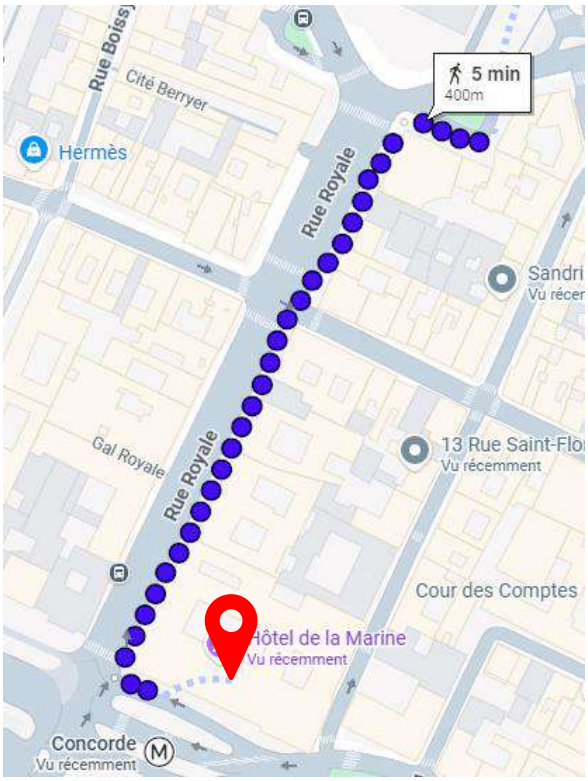
Station Concorde : lignes 1, 8 et 12

Sortie 6 « Hôtel de la Marine » ou Sortie 3 « Rue Saint-Florentin » **- à 100m de l'entrée du monument**



Station Madeleine : ligne 14 – **accessible PMR**

Sortie 1 « Madeleine » **- à 400m de l'entrée du monument**

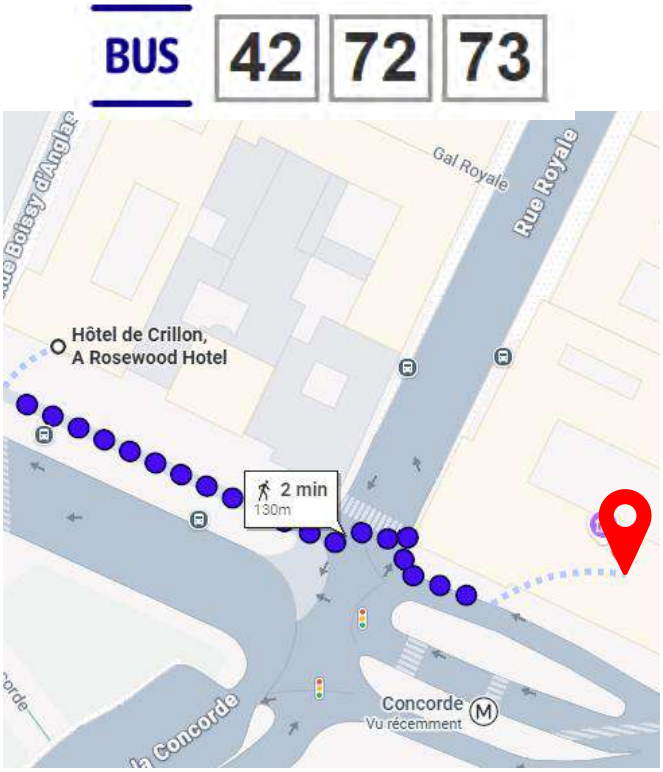


En bus :

Station Concorde-Royale : lignes 42, 45, 84,94 **- à 90m de l'entrée du monument**



Station Concorde : lignes 42, 45, 72, 73 **- à 130m de l'entrée du monument**



VENIR EN VOITURE

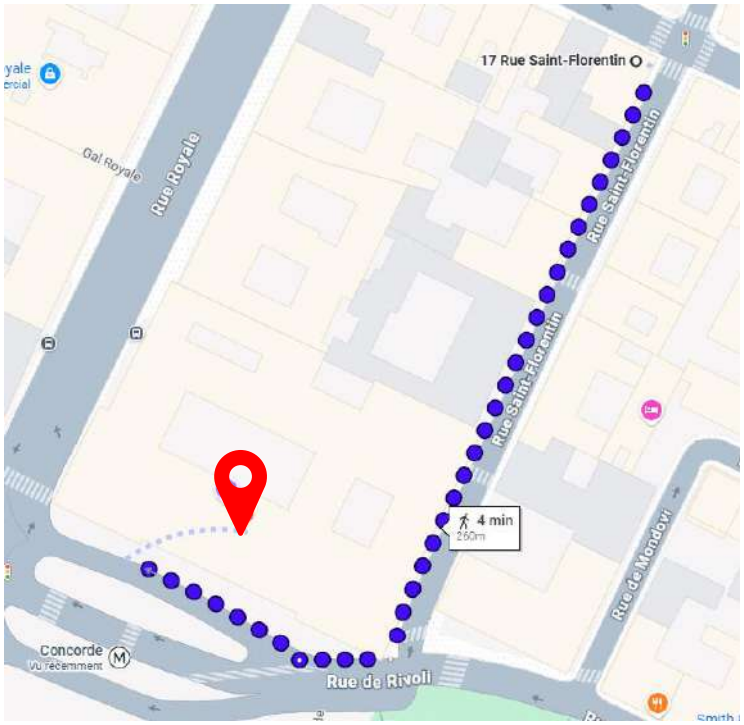
Le monument ne dispose pas de parking ni de dépose-minute.

Il est possible, en dernier recours, de déposer les personnes à mobilité réduite devant l'entrée du monument au 2 place de la Concorde.

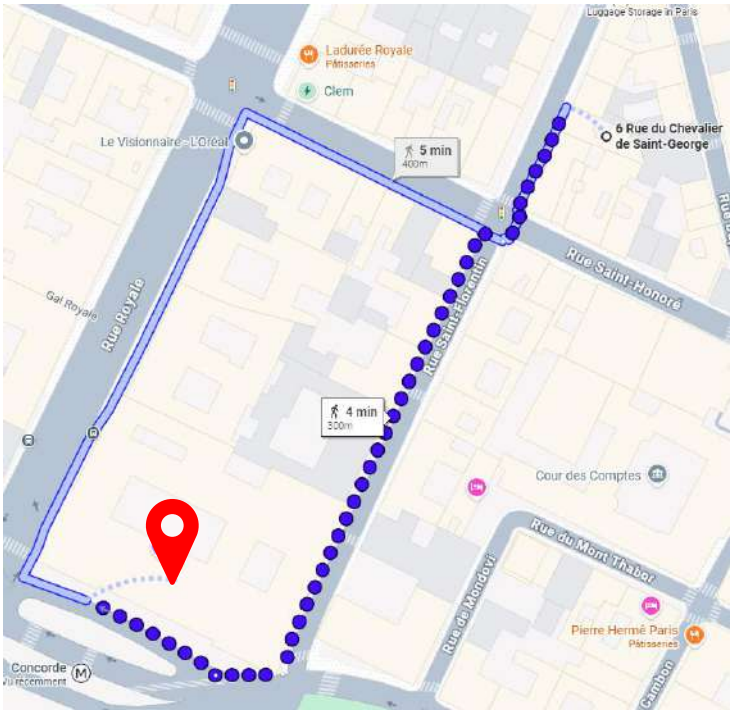
Le stationnement s'effectue sur l'un des stationnements ci-dessous.

<u>Places de stationnement PMR publiques</u>

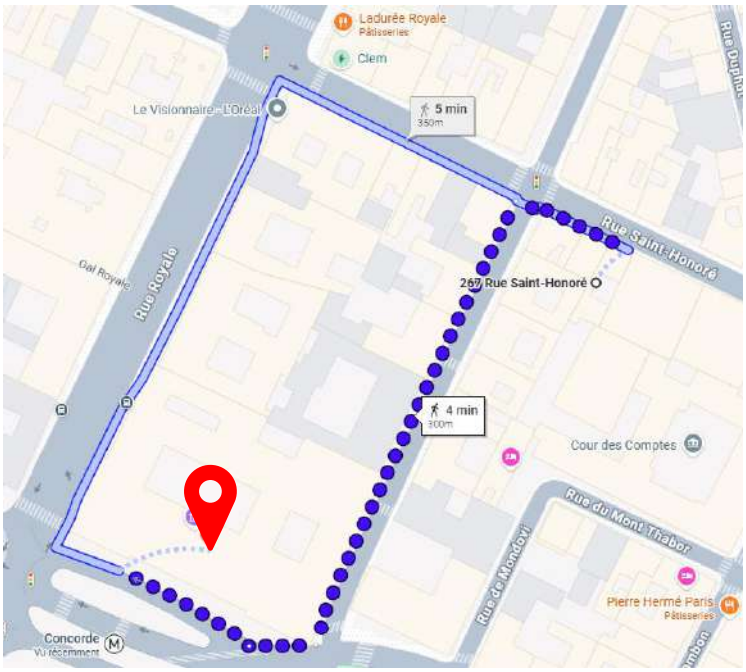
- 17 rue Saint-Florentin, 75001 PARIS - **à 260m de l'entrée du monument**



- 6 rue du chevalier de Saint-George, 75001 PARIS - **à 300m de l'entrée du monument**

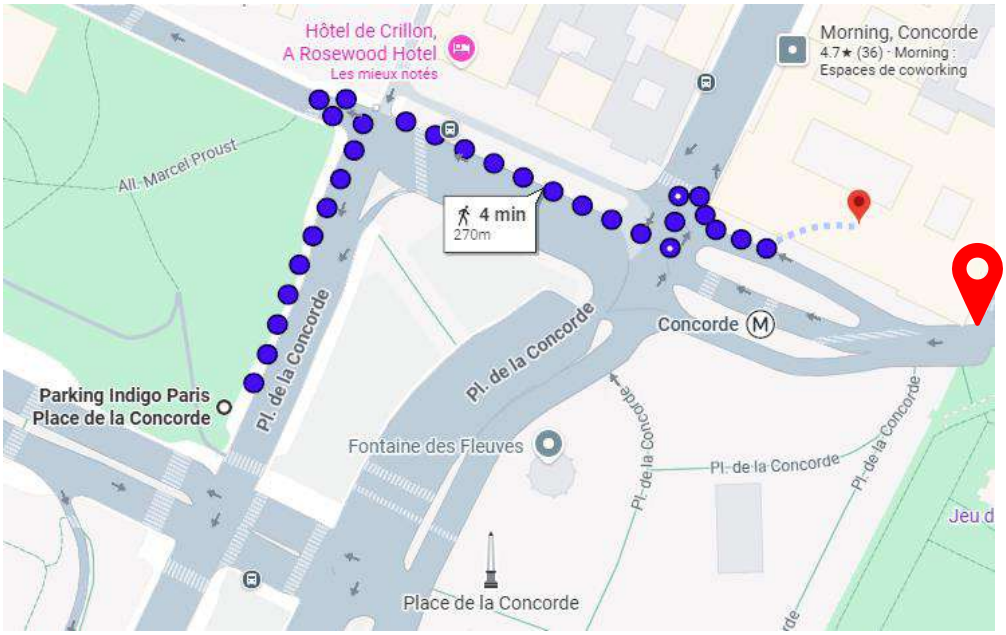


- 267 rue Saint-Honoré, 75001 PARIS - **à 300m de l'entrée du monument**



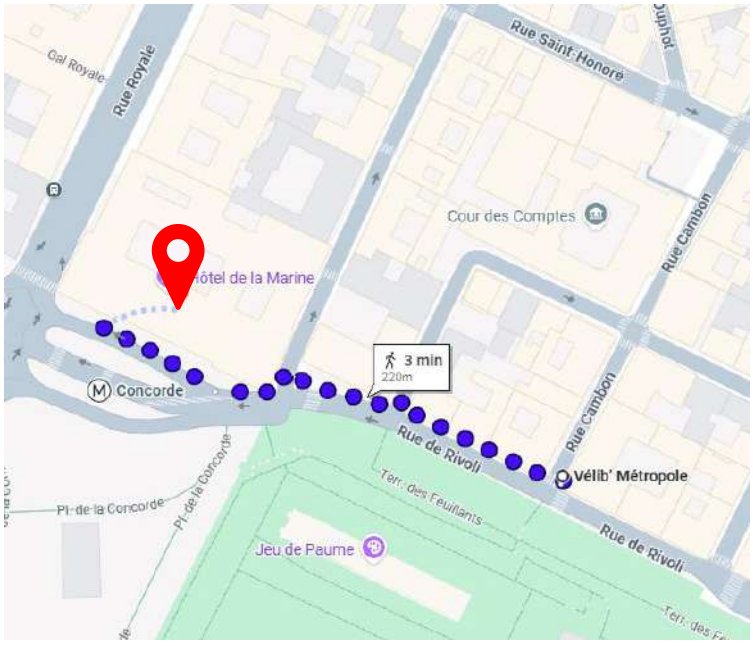
Parking Indigo Place de la Concorde

- 3608 Place de la Concorde, 75008 PARIS - **à 180m de l'entrée du monument**



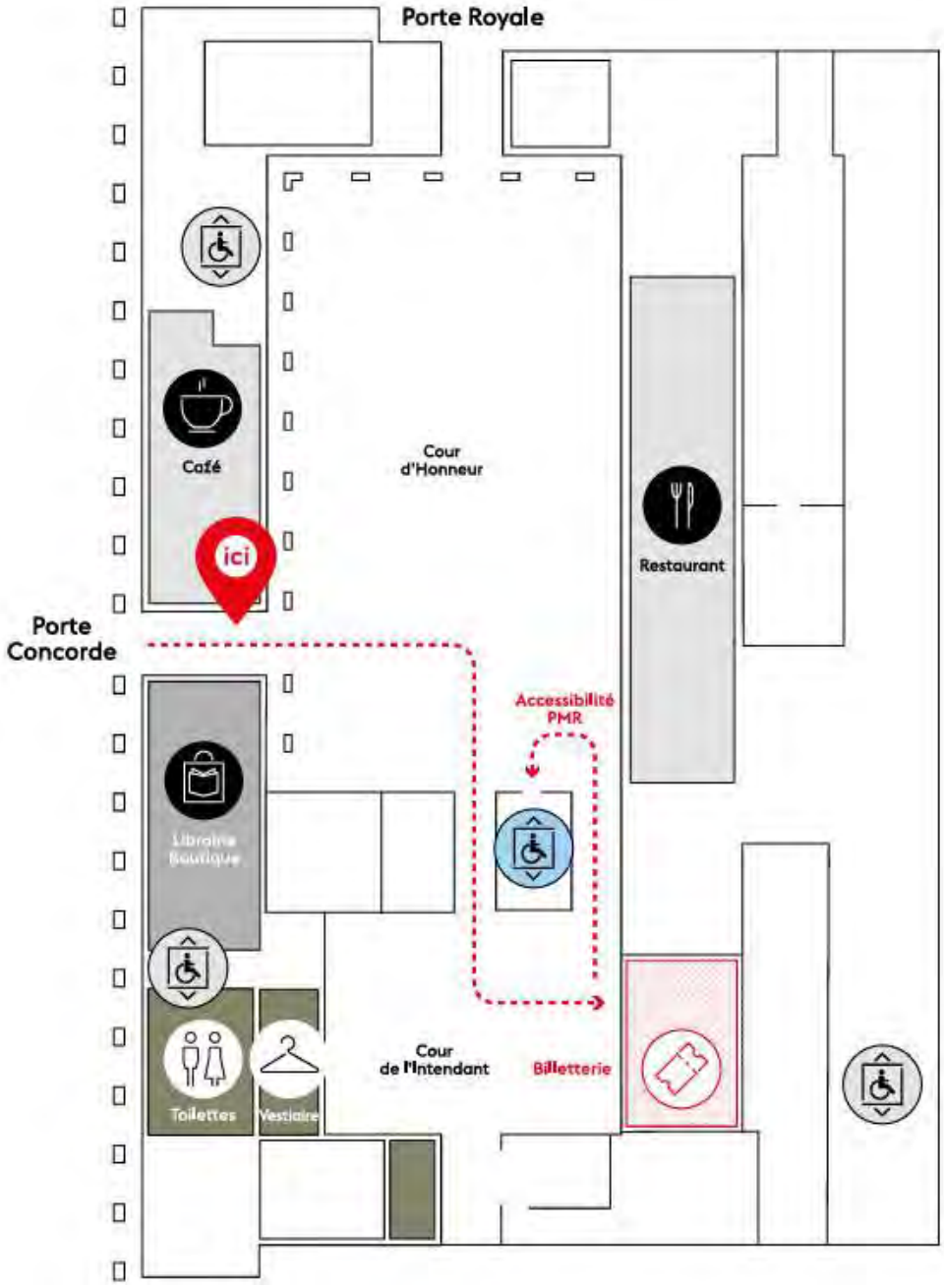
VENIR A VELO

Un parking à vélo est disponible au 1 rue Saint-Florentin.
La station Vélib' Cambon-Rivoli se trouve à **220m de l'entrée du monument**.



5. ACCÉDER AU MONUMENT

L’entrée du monument (2 place de la Concorde) est signalée par un porche et des panneaux gris sur la façade.
L’entrée et la sortie se font au même endroit et sont de plain-pied.
L’accueil et la billetterie de l’Hôtel de la Marine se trouvent dans la cour de l’intendant (en rouge sur le plan ci-dessous).



Pour y accéder, il faut :

- Passer sous le porche du 2 place de la Concorde et entrer dans la cour ouverte.



Entrée du monument devant de 2 place de la Concorde

- Se diriger à droite vers un deuxième porche décoré d'une horloge.

- Tirer l'une des deux portes battantes en verre pour accéder à la cour couverte.

La porte est assez lourde, vous pouvez faire signe à l'un des agents pour qu'il vous aide.



Passage vers la cour couverte, la cour de l'intendant

- Un agent d'accueil se trouve derrière le bureau face à l'entrée pour vous accueillir et vous orienter.

N'hésitez pas à lui faire part de vos besoins.



Vue depuis l'entrée de la cour de l'intendant

- La billetterie se trouve à gauche dans la cour.

La caisse adaptée aux personnes en situation de handicap se trouve à la porte 1 (à gauche).



Vue de la billetterie depuis l'entrée de la cour de l'intendant

6. INFORMATIONS SUR L'INTÉRIEUR DU BÂTIMENT

LES COURS

La **cour ouverte** du monument, appelée la cour d'honneur, est accessible tous les jours sans billet de 8h à 1h.

La **cour couverte** du monument, appelée la cour de l'intendant est accessible pendant les horaires de visite.
Les entrées des cours sont de plain-pied.

Deux **balises sonores**, présentes sous les porches au 2 place de la Concorde et au 2 rue Royale, vous indique le chemin vers la billetterie.

Le **sol pavé des cours présente des aspérités** et peut gêner la circulation des personnes à mobilité réduite.

LES PORTES ET PASSAGES

Pour accéder à la cour de l'intendant, il faut passer **une double porte battante manuelle en verre** assez lourde.
Elle mesure 2,20m en largeur.

Elle est suivie de **deux bornes de sécurité**. L'écart entre les deux bornes est de 1,16m.

Pour accéder à la loggia (balcon), il faut passer **une double porte battante manuelle en verre** assez lourde.
Elle mesure 1,40m en largeur.



Vue des portes battantes manuelles en verre (cour de l'intendant à gauche, loggia à droite)

Vous pouvez faire signe à un agent pour vous aider à ouvrir ces portes.

Les parois vitrées sont indiquées par un motif couvrant l'espace entre 1,30m et 1,40m du sol.

Les **deux dernières pièces du parcours permanent ne sont pas accessibles aux fauteuils de plus de 65 cm de large**.

Pour les découvrir, nous vous invitons à consulter notre web application, gratuite et sans téléchargement :

Visitez le cabinet doré et le cabinet des glaces

L'exposition temporaire de la collection Al Thani est accessible par une porte vitrée coulissante à ouverture automatique noire. Sa perception peut être rendue difficile par l'aspect sombre des espaces d'exposition.

EQUIPEMENTS ADAPTÉS

Le monument dispose de **deux cabinets de toilette PMR** :

- Chez les hommes, le transfert se fait vers la droite.
- Chez les femmes, le transfert se fait vers la gauche

Ils sont composés :

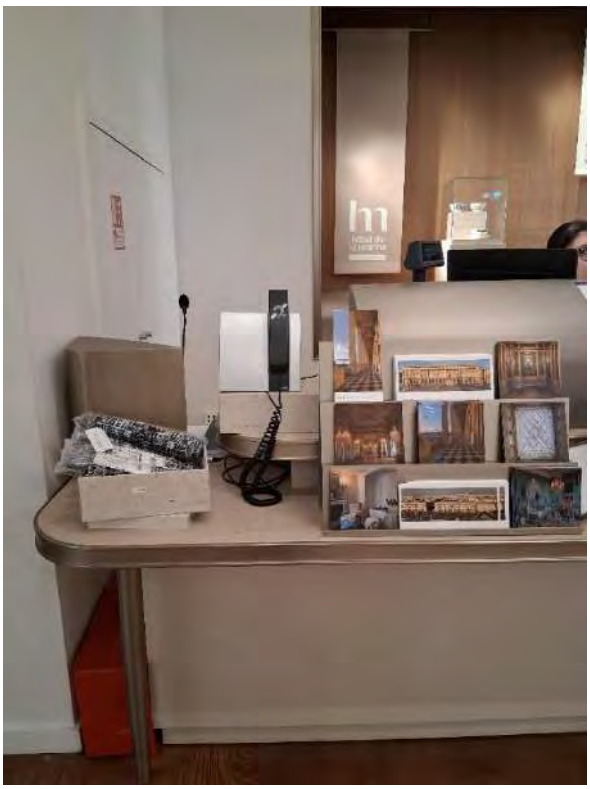
- D'un lavabo, d'un sèche-mains, de poubelles et d'une patère à hauteur de siège
- D'une barre d'appui fixée au mur
- D'alarmes visuelles

Trois fauteuils de 65cm de large sont disponibles en prêt à la billetterie pour visiter tous nos parcours.

La billetterie et la boutique disposent d'un **comptoir abaissé de 80cm** de haut, avec un plateau de 30cm pour l'accueil d'un fauteuil.

Les deux comptoirs sont équipés **d'une boucle à induction magnétique**.





Comptoirs abaissés de la billetterie (gauche) et de la boutique (droite)

Un **ascenseur** permet l'accès à tous les parcours pour les personnes à mobilité réduite.
Il mesure 1m25 en profondeur et 1m en largeur.



Vue de l'ascenseur depuis le palier du 1er étage

Deux rampes d’accès d’1m30 en margeur sont installées de façon permanente pour se rendre sur la loggia (balcon) et pour se rendre aux sanitaires et aux vestiaires.





Rampe pour l’accès aux vestiaires et sanitaires (gauche) et pour l’accès à la loggia (droite)

CONFORT DE VISITE

Des **casiers à code** sont disponibles dans la cour de l’intendant pour déposer vos objets personnels.

Les objets de dimensions supérieures à 40x40x20cm ne sont pas autorisés dans l’enceinte du monument.

Trois escaliers desservent les parcours de visite :

- Escalier de l'intendant – 54 marches, 7 volées de marche
- Escalier vers la collection Al Thani et les salons d'apparat – 48 marches, 5 volées de marche
- Escalier d'honneur – 49 marches, 3 volées de marche



Les trois escaliers disposent de **mains courantes**. Toutes les marches mesurent 14cm de hauteur.

Des **assises** sont présentes dans les espaces suivants :

- Cour d'honneur – 3 bancs
- Cour de l'intendant – 3 bancs
- Espace d'exposition temporaire de la Collection Al Thani – 6 bancs
- Salons d'apparat – 5 bancs
- Loggia – 6 chaises



La disposition des appartements des intendants ne permet pas d'y installer des assises.

Les **chiens guides et d'assistance sont autorisés** dans tous les espaces

AMBIANCES LUMINEUSE, SONORE ET OLFACTIVE

Le parcours permanent simule un **éclairage à la bougie** qui peut gêner certains visiteurs malvoyants.

La **faible luminosité** dans l’exposition temporaire de la Collection Al Thani peut déranger certains visiteurs malvoyants.

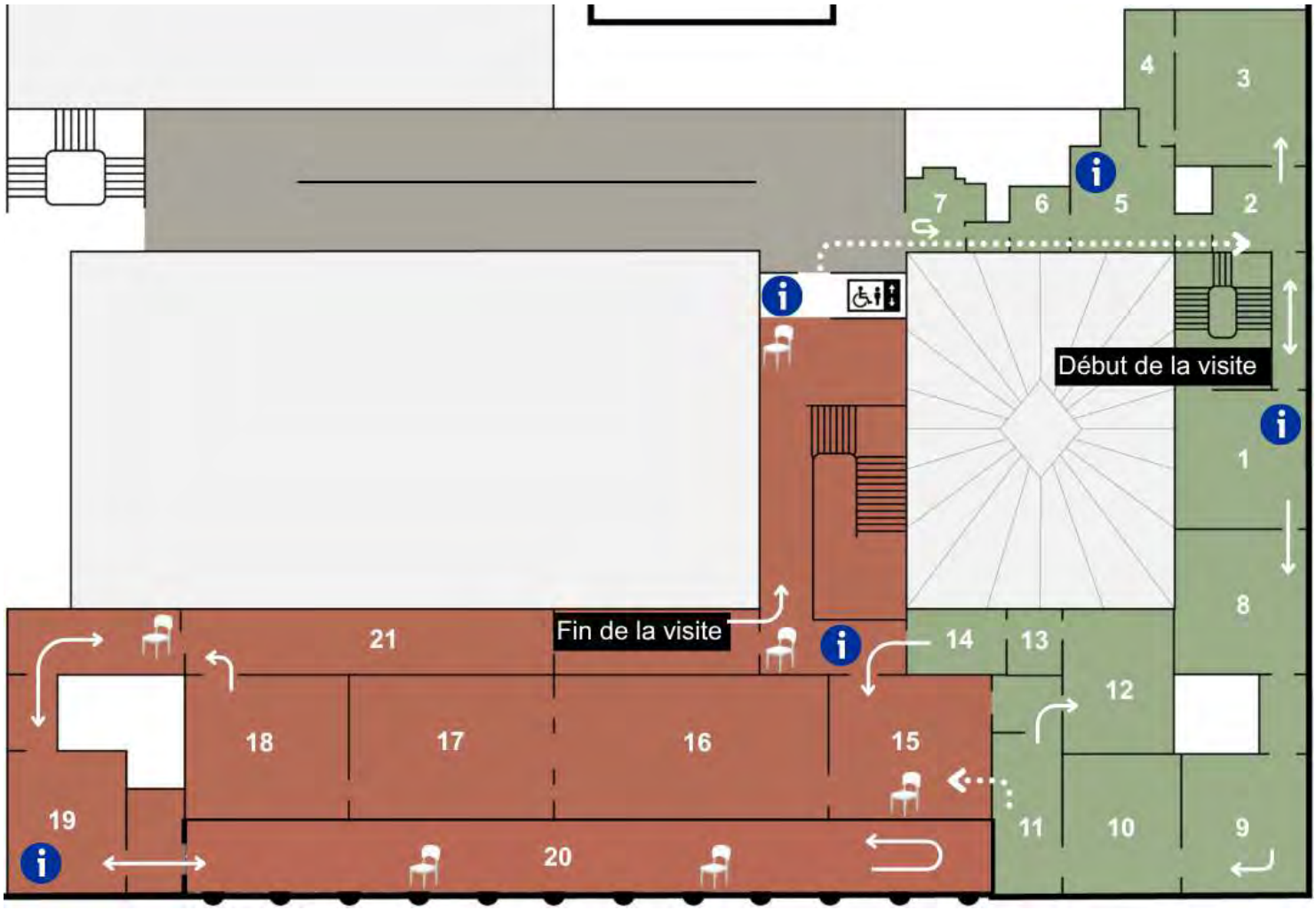
Le Confident, casque audioguide immersif, contient des **bruits d'ambiance** qui peuvent déranger certains visiteurs avec un handicap mental, cognitif ou psychique.

Le parcours permanent contient des **parfums d'ambiance** qui peuvent déranger certains visiteurs avec un handicap mental, cognitif ou psychique.

Le volume des Confidents et des audiophones est réglable.

PLAN DU PARCOURS PERMANENT

Le parcours permanent inclus les appartements des intendants, les salons d'apparat et la loggia.



: appartements des intendants

: salons d'apparat et loggia

: sens unique de visite

: double sens de visite

: demi-tour

: parcours adapté aux PMR
Le parcours PMR commence à la salle 2
La salle 11 permet l'accès des fauteuils de plus de 65cm de large aux salons d'apparat

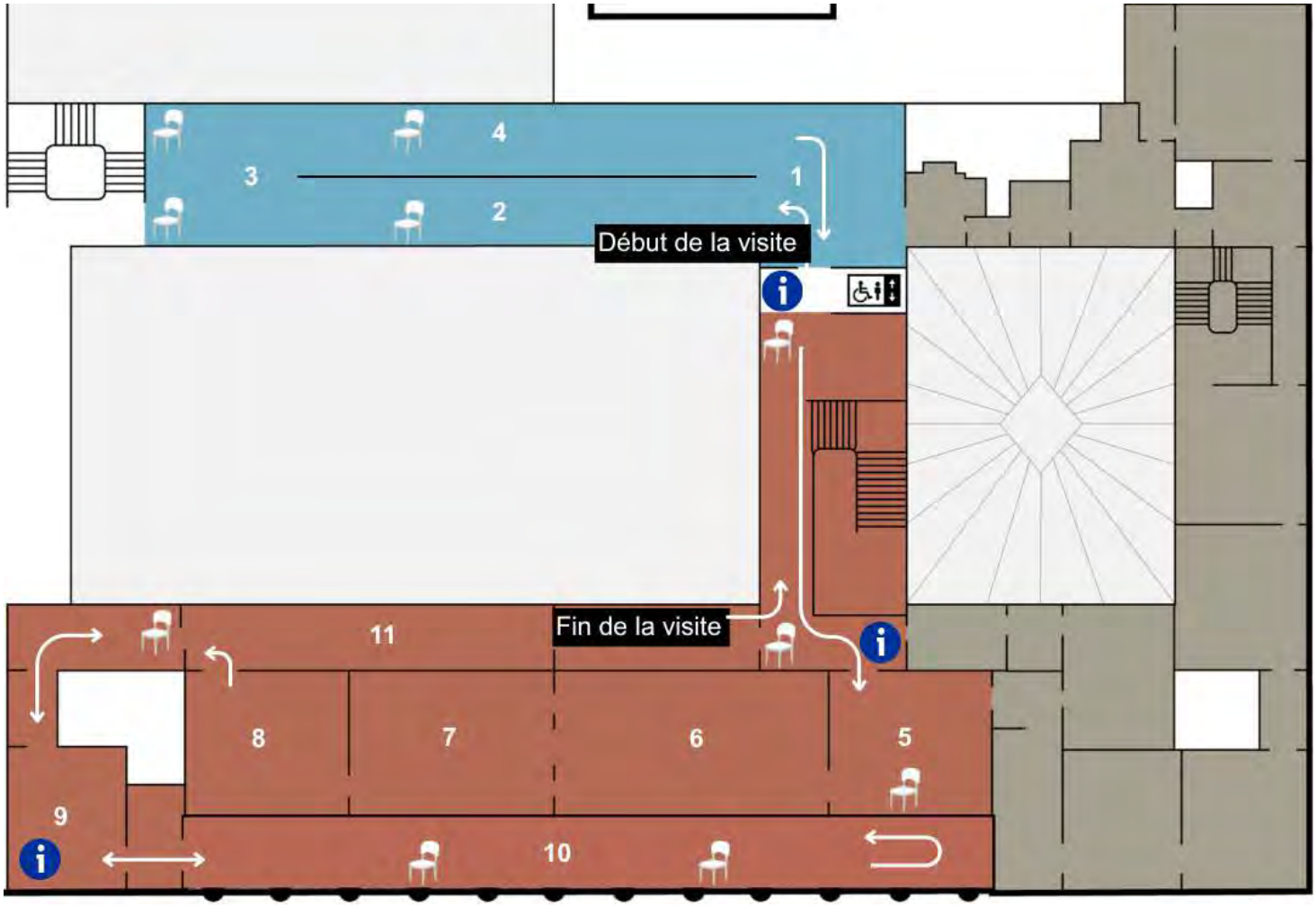
: un agent peut répondre à vos questions

: zones d'assise dans le parcours de visite

: ascenseur PMR

PLAN DU PARCOURS EXPOSITION TEMPORAIRE DE LA COLLECTION AL THANI

Le parcours exposition temporaire inclus l'exposition temporaire de la Collection Al Thani, les salons d'apparat et la loggia.



: exposition temporaire de la Collection Al Thani

: salons d'apparat et loggia

: sens unique de visite

: double sens de visite

: demi-tour

: un agent peut répondre à vos questions

: zones d'assise dans le parcours de visite

: ascenseur PMR

7. LES TARIFS ET LES OFFRES PROPOSÉS PAR L'ÉTABLISSEMENT

TARIFS POUR LES VISITEURS INDIVUELS

Billet d'entrée pour le parcours permanent : 17€

Le parcours permanent inclus les appartements des intendants, les salons d'apparat et la loggia

Billet d'entrée pour l'exposition temporaire de la Collection Al Thani : 13€

Le parcours exposition temporaire inclus l'exposition temporaire de la Collection Al Thani, les salons d'apparat et la loggia

Billet d'entrée pour le parcours express : 9€

Le parcours express comprend uniquement les salons d'apparat et la loggia

Les visiteurs en situation de handicap bénéficient de la gratuité et d'un accès prioritaire sur présentation :

- D'une Carte Mobilité Inclusion valide mention « priorité » ou « invalidité ». La gratuité est également accordée à l'accompagnateur.
- D'une Attestation Adulte Handicapé de moins de 6 mois. La gratuité n'est pas accordée pour l'accompagnateur.



La Carte Mobilité Inclusion « stationnement » et la Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH) n'ouvrent pas droit à la gratuité.

Les autres gratuités et tarifs réduits sont mentionnées sur la page « Informations pratiques » de notre site internet.

Informations pratiques | Hôtel de la Marine

VISITES ET ACTIVITÉS POUR LES VISITEURS INDIVIDUELS

Trois offres de visites sont proposées aux visiteurs :

- Visite libre au son du Confident, casque sonore immersif
- Visite guidée
- Visite-atelier

Visite libre au son du Confident, casque sonore immersif :

Plusieurs parcours thématiques sont proposés :

- **Parcours permanent « Voyage dans le temps »**

Espaces visités : Appartements des intendants et salons & loggia
Langues disponibles : français, anglais, espagnol, italien, allemand, chinois, japonais, russe et arabe
Durée : 1h15



Parcours disponible en audiodescription

- **Parcours permanent « Siècle des Lumières »**

Espaces visités : Appartements des intendants et salons & loggia

Langues disponibles : français et anglais

Durée : 1h15

- **Exposition temporaire « Collection Al Thani »**

Espace visité : Collection Al Thani et salons & loggia

Langues disponibles : français, anglais et espagnol

Durée : 1h15

 Disponible uniquement en période d’exposition.

- **Parcours express « Salons et Loggia »**

Espace visité : salons & loggia

Langues disponibles : français, anglais, espagnol, italien, allemand, chinois, japonais, russe et arabe

Durée : 1h15

 Disponible uniquement en dehors des périodes d’exposition.

- **Parcours permanent « Famille »**

Espace visité : Appartement des intendants et salons & loggia

Langues disponibles : français, anglais, espagnol, italien, allemand et russe

Durée : 1h15



Disponible uniquement sur demande en billetterie pour des familles avec enfants à partir de 6 ans.

Visite guidée :

Le visiteur participe à une visite thématique avec un guide.

Visite-atelier :

Le visiteur participe à une visite thématique puis à un atelier pratique.
Les visites-atelier permettent de découvrir différentes techniques artistiques et métiers d'art.

Pour plus d'informations sur les différentes offres de visite guidée ou d'atelier, rendez-vous sur notre site internet à la page « visites et activités » :
https://www.hotel-de-la-marine.paris/visiter/visites-et-activites

VISITES ET ACTIVITÉS POUR LES GROUPES

L'Hôtel de la Marine accueille les groupes sur réservation uniquement.

Groupes adultes et professionnels du tourisme :

Pour connaitre les différentes offres pour les groupes, rendez-vous sur notre site internet à la page « visiter en groupe » :
https://www.hotel-de-la-marine.paris/visiter/en-groupe

ou contactez-nous à l'adresse :

groupe-hdm@monuments-nationaux.fr



Votre demande de réservation doit être envoyée au moins un mois avant la date souhaitée.

Groupes champ social ou handicap :

Les groupes du champ social ou de visiteurs en situation de handicap bénéficient de tarifs spécifiques :

- Pour une visite libre, le tarif est de 20 € par groupe.
- Pour une visite conférence, le tarif est de 40 € par groupe
- Pour un atelier, le tarif est de 60 € par groupe.

Des visites-conférences en LSF peuvent être réalisées par des guides - conférenciers sourds.
Pour plus d'informations, contactez-nous à l'adresse :

public.sourd@monuments-nationaux.fr.



La salle pédagogique est accessible aux PMR.

Pour plus d'informations sur les différentes offres, rendez-vous sur notre site internet à la page « Groupes du champ social »

Groupes du champ social | Hôtel de la Marine

Le service des publics de l'Hôtel de la Marine est à votre disposition pour toute information complémentaire ou projet spécifique à l'adresse :

publics-hdm@monuments-nationaux.fr

8. LES OUTILS D’AIDE À LA VISITE

Tous ces outils sont disponibles sur demande en billetterie.

VISITEURS A MOBILITE REDUITE :

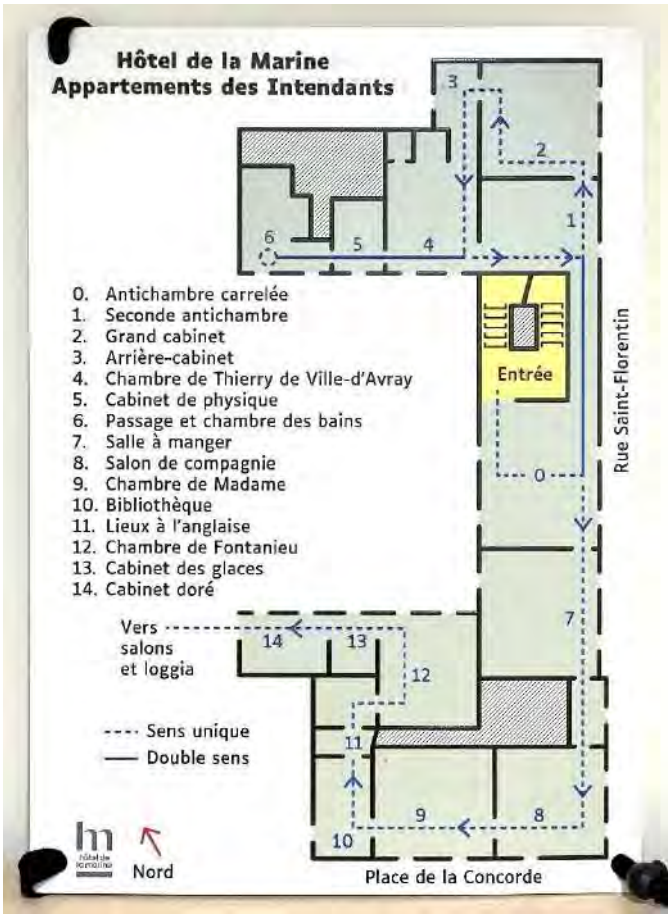
- 3 fauteuils roulants de 65cm de large
- 20 sièges pliants
- 7 porte-bébés
- Parcours Confident adapté pour les personnes à mobilité réduite

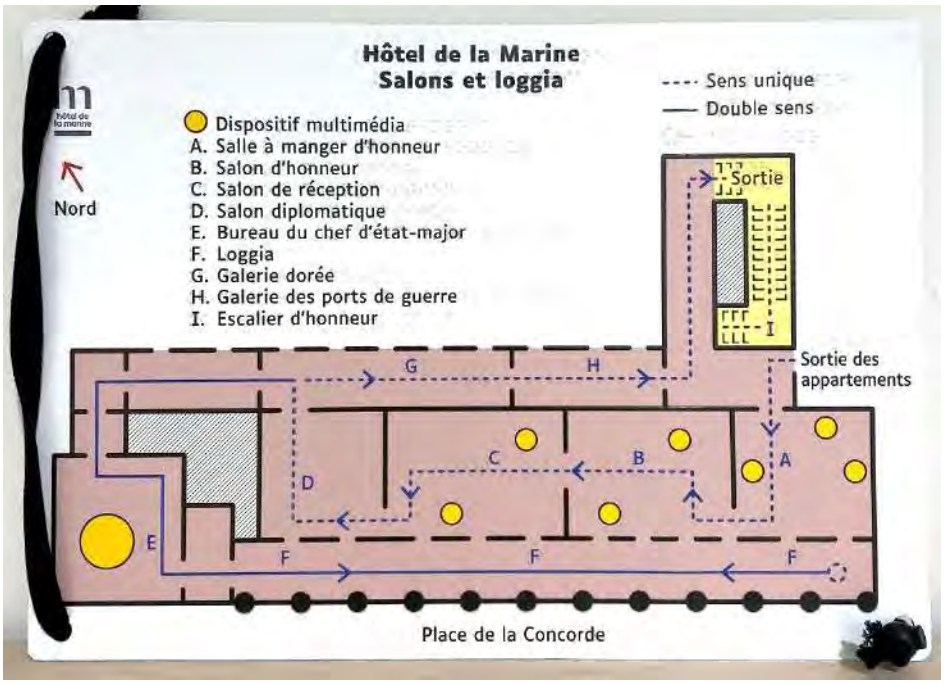
VISITEURS AVEC UN HANDICAP VISUEL

- Parcours Confident en audiodescription



- 7 plans du parcours permanent en relief et en braille





VISITEUR AVEC UN HANDICAP AUDITIF

- Deux web applications consultables pendant la visite

- L'une propose des textes explicatifs sur les œuvres et objets exposés

https://hoteldelamarine.webapp.smartapps.fr/

- L'autre propose des vidéos en langue des signes française (LSF) et en langue des signes internationale (LSI), sous-titrées

https://hdm-lsf.webapp.smartapps.fr/

- 10 tablettes en prêt à la billetterie pour consulter les web applications

- 10 audiophones équipés de boucles à induction magnétique pour les visites guidées

- Un document de visite (pour les visiteurs ne pouvant pas s'équiper d'un Confident)

VISITEUR AVEC UN HANDICAP COGNITIF, PSYCHIQUE ET MENTAL

- Un livret de visite Facile A Lire et à Comprendre

Vous pouvez le télécharger sur notre site internet à la page « visiteurs en situation de handicap » :

Visiteurs en situation de handicap | Hôtel de la Marine

9. LA FORMATION DU PERSONNEL

FORMATION ACCUEILLIR LES PUBLICS EN SITUATION EN HANDICAP

Attestation de participation à la formation « Accueillir les publics en situation de handicap » dispensée par les Monuments Nationaux, réalisée les 15 et 16 octobre 2025 :

SVP

ATTESTATION INDIVIDUELLE DE FIN DE FORMATION (Art. L.6353-1 et L.6313-2)

Je soussigné M. AMIS, représentant légal de SVP Ergonomie, enregistré sous le numéro de déclaration d'activité 11922691092 auprès de la DREETS,

Atteste que, LE ~~GEULLEC~~ GUELLEC Salomé, a suivi la formation ~~à distance~~ intitulée :

ACCUEILLIR LES PUBLICS EN SITUATION DE HANDICAP

Du : Mercredi 15 octobre et Jeudi 16 octobre 2025

15/10/2025 : Le Domino, 17 avenue de la Porte des Lilas, 75019 Paris
16/10/2025 : Le Panthéon, Place du Panthéon, 75005 Paris.

Durée de formation : 14 heures

Intervenant : MAUD BOCQUEL

Au regard des objectifs pédagogiques :

- Acquérir les notions de bases concernant le handicap et l'accessibilité
- Définir le handicap et les différentes typologies
- Présenter l'évolution de la perception du handicap et démystifier le handicap
- Adopter un comportement adapté face à des situations de handicap pour accueillir du public en situation de handicap
- lever les freins, identifier les situations de handicap et apporter des solutions en fonction de chaque typologie de handicap
- Sensibiliser aux différentes situations de handicap pour accueillir, communiquer et accompagner du public en situation de handicap
- Partager et échanger sur ses pratiques et ses expériences

Validation des acquis de la formation : elle s'effectue à l'appui d'un questionnaire / test / entretien.

Résultat de l'évaluation des acquis :

- [x] Acquis
- [ ] En cours d'acquisition
- [ ] Non acquis

A : Au Panthéon, 75019 Paris

Le 16/10/2025

Cachet de l'organisme de formation	Signature du formateur	Signature bénéficiaire
SVP Ergonomie 1 Place Costes Et Bellonte 92270 Bois-Colombes Tel: 04 72 59 11 40 SIRET: 94 805 752 600 022 948 057 526 R.C.S. Nanterre		LE GUELLEC Salomé

FORMATION LES NOTIONS FONDAMENTALES DE LA LANGUE DES SIGNES FRANCAISE

Contenu détaillé de la formation :

PUBLIC PRIORITAIRE	Agent d'accueil et de surveillance, des caisses et des boutiques, chargés d'actions culturelles et chargés d'actions éducatives
INTERVENANT	Externe – Association de langue des signes française
OBJECTIFS	• Sensibilisation à la langue des signes française ; • Apprentissage d'un vocabulaire spécifique à l'accueil du public dans les monuments.
CONTENU	• La culture Sourde et les particularités du public sourd ; • La communication avec une personne sourde ; • Les signes spécifiques à l'accueil (salutations, horaires, tarifs, paiement) ; • Les nombres, de 0 à 60 ; • Les heures, les jours de la semaine et les mois de l'année ; • Les questions et les verbes courants : où ? combien ? pourquoi ? attendre, payer… ; • Le vocabulaire spécifique aux situations professionnelles des participants.
DURÉE	4 jours

Attestation :

L'administrateur de l'Hôtel de la Marine, Monsieur Bruno Cordeau, atteste par la présente que cette formation a été mise en place au cours des dernières années via l'Association de langue des signes française.

- Un agent formé en novembre 2021
- Deux agents formés en novembre 2022
- Deux agents formés en novembre 2023
- Un agent formé en novembre 2025

Fait à : Paris Le : 18/09/2026

FORMATION « MON MUSEE ACCESSIBLE »

Attestation de participation à la formation « Mon musée accessible » dispensée en ligne (format asynchrone) par l'Association Tourisme & Handicap :

MON MUSÉE ACCESSIBLE

CERTIFICAT

Nous soussignées **Association Tourisme & Handicaps** et **Action Handicap France**, attestons que :

Salomé LE GUELLEC a terminé **le parcours complet** du programme de sensibilisation **Mon Musée Accessible** après avoir suivi l'intégralité des modules suivants :

1. Introduction au handicap
2. Comprendre les enjeux de l'accessibilité
3. Construire une offre culturelle accessible
4. Comment communiquer auprès des publics en situation de handicap ?
5. Comment accueillir les publics en situation de handicap ?
6. Comment adapter sa programmation culturelle ?
7. Quelles modalités de sécurité pour les publics en situation de handicap ?
8. Comment mener une action de médiation ?

Ce certificat témoigne d'un premier niveau de sensibilisation.

Fait à Paris,

Le 24/07/25

Cachet et signature des associations responsables du programme

Programme conçu et opéré par

Tourisme & Handicaps

ACTION HANDICAP FRANCE

MAKE. ORG FOUNDATION

10. LES FORMATIONS ET CERTIFICATIONS DES ANIMATEURS DU PATRIMOINE

L’administrateur de l’Hôtel de la Marine, Monsieur Bruno Cordeau, atteste par la présente que les formations et sensibilisations suivantes ont été suivi par des agents du patrimoine travaillant à l’Hôtel de la Marine.

Fait à : Paris Le : 18/09/2026

Formations

Accueil du public porteur de handicap mental et psychique, dispensée par l’Institut National d’Expression, de Création, d’Art et Transformation

- Un agent formé en 2018 et 2024

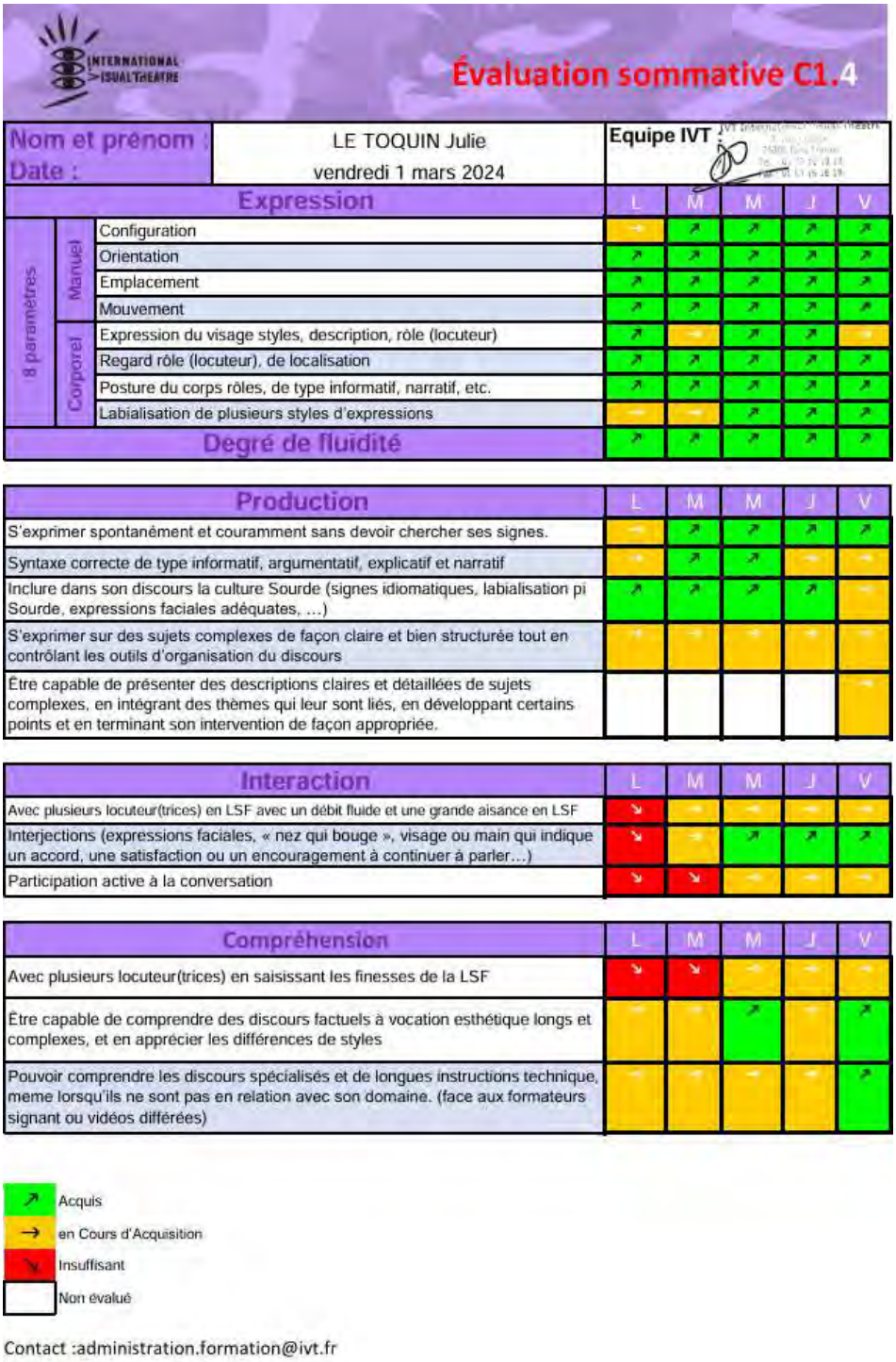
Accueil du public atteint de la maladie d’Alzheimer par dispensée Action Culturelle Alzheimer

- Un agent formé en 2013 et 2014

Accueil du public porteur de handicap mental ou psychique dispensée par l’Unité de Recherche et de Formation Neuro-Pédagogique

- Un agent formé en 2006, 2013, 2014 et 2015

Attestation de participation à la formation « Langue des Signes Française » dispensée par l'International Visual Theatre



INTERNATIONAL VISUAL THEATRE

Évaluation sommative C1.4

Nom et prénom :	LE TOQUIN Julie	Equipe IVT :
Date :	vendredi 1 mars 2024	

Expression			L	M	M	J	V
8 paramètres	Manuel	Configuration	→	↗	↗	↗	↗
		Orientation	↗	↗	↗	↗	↗
		Emplacement	↗	↗	↗	↗	↗
		Mouvement	↗	↗	↗	↗	↗
	Corporel	Expression du visage styles, description, rôle (locuteur)	↗	→	↗	↗	→
		Regard rôle (locuteur), de localisation	↗	↗	↗	↗	↗
		Posture du corps rôles, de type informatif, narratif, etc.	↗	↗	↗	↗	↗
		Labialisation de plusieurs styles d'expressions	→	→	↗	↗	↗
Degré de fluidité			↗	↗	↗	↗	↗

Production	L	M	M	J	V
S'exprimer spontanément et couramment sans devoir chercher ses signes.	→	↗	↗	↗	↗
Syntaxe correcte de type informatif, argumentatif, explicatif et narratif	→	↗	↗	→	→
Inclure dans son discours la culture Sourde (signes idiomatiques, labialisation pi Sourde, expressions faciales adéquates, ...)	↗	↗	↗	↗	→
S'exprimer sur des sujets complexes de façon claire et bien structurée tout en contrôlant les outils d'organisation du discours	→	→	→	→	→
Être capable de présenter des descriptions claires et détaillées de sujets complexes, en intégrant des thèmes qui leur sont liés, en développant certains points et en terminant son intervention de façon appropriée.					→

Interaction	L	M	M	J	V
Avec plusieurs locuteur(trices) en LSF avec un débit fluide et une grande aisance en LSF	↘	→	→	→	→
Interjections (expressions faciales, « nez qui bouge », visage ou main qui indique un accord, une satisfaction ou un encouragement à continuer à parler...)	↘	→	↗	↗	↗
Participation active à la conversation	↘	↘	→	→	→

Compréhension	L	M	M	J	V
Avec plusieurs locuteur(trices) en saisissant les finesses de la LSF	↘	↘	→	→	→
Être capable de comprendre des discours factuels à vocation esthétique longs et complexes, et en apprécier les différences de styles	→	→	↗	→	↗
Pouvoir comprendre les discours spécialisés et de longues instructions technique, meme lorsqu'ils ne sont pas en relation avec son domaine. (face aux formateurs signant ou vidéos différées)	→	→	→	→	↗

↗ Acquis
→ en Cours d'Acquisition
↘ Insuffisant
Non évalué

Contact :administration.formation@ivt.fr

Sensibilisation

En 2022 sur la maladie d'Alzheimer par France Alzheimer

11. LA MAINTENANCE DES ÉQUIPEMENTS D'ACCESSIBILITÉ

Matériel	Installation	Maintenance
Boucle à induction magnétique billetterie	2021	Pas de contractualisation pour la maintenance – Suivi référente accessibilité
Boucle à induction magnétique boutique	2021	Pas de contractualisation pour la maintenance – Suivi référente accessibilité
Ascenseurs PMR	2021	Réglementaire toutes les 6 semaines - contrat avec Engie Solutions
Porte automatique galerie d'exposition temporaire	2021	Réglementaire toutes les 6 mois - contrat avec Engie Solutions
Élévateur atelier pédagogique	2021	Réglementaire toutes les 6 semaines - contrat avec Engie Solutions
Balises sonores	2021	Pas de contractualisation pour la maintenance – Suivi référente accessibilité
Toilettes PMR	2021	Contrat avec Engie Solutions
Alarmes visuelles	2021	Contrôle annuel du système SSI Contrat avec Engie Solutions

12. CONTACTER LE MONUMENT

Pour des demandes concernant l'accessibilité :
Salomé LE GUELLEC, référente accessibilité :
salome.le-guellec@monuments-nationaux.fr

Pour des demandes concernant la programmation :
Tiphaine JOYEUX, chargée des publics :
tiphaine.joyeux@monuments-nationaux.fr

Pour des demandes concernant les réservations groupe adulte :
Sophie-Anne LE FUR, chargée de réservations groupe :
groupe-hdm@monuments-nationaux.fr

Pour des demandes concernant les réservations groupe scolaire et champ social :
Sophie-Anne LE FUR, chargée de réservations groupe :
Publics-HDM@monuments-nationaux.fr

Pour des demandes concernant la privatisation (événements, tournage et prises de vues privés) :
Aline VAUTRIN, chargée du domanial :
privatisation-hdm@monuments-nationaux.fr

Pour des demandes concernant la communication (tournages, prises de vue, partenariat) :

Léopoldine GODON, chargée de communication :
leopoldine.godon@monuments-nationaux.fr

Pour des demandes techniques :

Fabrice ANDRIQUE, chargé d'exploitation :
fabrice.andrique@monuments-nationaux.fr

Pour des demandes concernant les collections :

Elodie LEPINE, chargée de conservation préventive :
elodie.lepine@monuments-nationaux.fr

Pour des demandes concernant la Collection Al Thani :

Elise ALABAU, assistante de direction :
e.alabau@thealthanicollection.com

Pour toute autre demande ou pour contacter la direction :

Bruno CORDEAU, administrateur :
bruno.cordeau@monuments-nationaux.fr

Astrid LEFEVRE, administratrice adjointe :
astrid.lefevre@monuments-nationaux.fr

Crédits

© Benjamin Gavaudo / Les Monuments Nationaux : couverture

© "Information" icon by Minh Do ; "study" icon by Artdabana@Design : page 4, 10, 13, 18, 19, 20, 22, 25, 26, 31, 32, 34

© "tools" icon by i cons ; "Email" icon by Fajriah Robiatul ; Adawiah,"Home Document" icon by kiddo ; "bad" icon by Radika Apriana ; "helping hand" by Juicy Fish from thenounproject.com : page 4, 5, 6

© Google Maps : page 11, 12, 13, 14, 15

© Hôtel de la Marine / Les Monuments Nationaux : page 16, 17, 18, 19, 20, 22, 23, 24, 25, 28, 29, 35, 36, 37

© Ambroise Tézenas / Les Monuments Nationaux : Page 35

Hôtel de la Marine

2, place de la Concorde
75008 Paris

@ hoteldelamarine
@ hoteldelamarine

ANNEXES : LES PIÈCES ADMINISTRATIVES CONCERNANT L'ACCESSIBILITÉ DU MONUMENT

- La plaquette « bien accueillir les personnes handicapées »
- L'attestation de vérification de l'accessibilité aux personnes handicapées
- Le suivi de l'agenda d'accessibilité programmée (ad'ap)
- L'arrêté préfectoral accordant les dérogations aux règles d'accessibilité

Bien accueillir les personnes handicapées

I. Accueillir les personnes handicapées

Voici quelques conseils généraux et communs à tous les types de handicap :

- Montrez-vous disponible, à l'écoute et faites preuve de patience.
- Ne dévisagez pas la personne, soyez naturel.
- Considérez la personne handicapée comme un client, un usager ou un patient ordinaire : adressez-vous à elle directement et non à son accompagnateur s'il y en a un, ne l'infantilisez pas et vouvoyez-la.
- Proposez, mais n'imposez jamais votre aide.

Attention : vous devez accepter dans votre établissement les chiens guides d'aveugles et les chiens d'assistance. Ne les dérangez pas en les caressant ou les distrayant : ils travaillent.

II. Accueillir des personnes avec une déficience motrice

1) Principales difficultés rencontrées par ces personnes



- Les déplacements ;
- Les obstacles dans les déplacements : marches et escaliers, les pentes ;
- La largeur des couloirs et des portes ;
- La station debout et les attentes prolongées ;
- Prendre ou saisir des objets et parfois la parole.



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE
www.ecologique-solidaire.gouv.fr

MINISTÈRE DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES
www.cohesion-territoires.gouv.fr

2) Comment les pallier ?

➦ Assurez-vous que les espaces de circulation sont suffisamment larges et dégagés.

➦ Mettez, si possible, à disposition des bancs et sièges de repos.

➦ Informez la personne du niveau d'accessibilité de l'environnement afin qu'elle puisse juger si elle a besoin d'aide ou pas.

III. Accueillir des personnes avec une déficience sensorielle

A/ Accueillir des personnes avec une déficience auditive

1) Principales difficultés rencontrées par ces personnes



✦ La communication orale ;

✦ L'accès aux informations sonores ;

✦ Le manque d'informations écrites.

2) Comment les pallier ?

➦ Vérifiez que la personne vous regarde pour commencer à parler.

➦ Parlez face à la personne, distinctement, en adoptant un débit normal, sans exagérer l'articulation et sans crier.

➦ Privilégiez les phrases courtes et un vocabulaire simple.

➦ Utilisez le langage corporel pour accompagner votre discours : pointer du doigt, expressions du visage...

➦ Proposez de quoi écrire.

➦ Veillez à afficher, de manière visible, lisible et bien contrastée, les prestations proposées, et leurs prix.

B/ Accueillir des personnes avec une déficience visuelle

1) Principales difficultés rencontrées par ces personnes



✦ Le repérage des lieux et des entrées ;

✦ Les déplacements et l'identification des obstacles ;

✦ L'usage de l'écriture et de la lecture.

2) Comment les pallier ?

➦ Présentez-vous oralement en donnant votre fonction. Si l'environnement est bruyant, parlez bien en face de la personne.

➦ Informez la personne des actions que vous réalisez pour la servir. Précisez si vous vous éloignez et si vous revenez.

➦ S'il faut se déplacer, proposez votre bras et marchez un peu devant pour guider, en adaptant votre rythme.

➦ Informez la personne handicapée sur l'environnement, en décrivant précisément et méthodiquement l'organisation spatiale du lieu, ou encore de la table, d'une assiette...

➦ Si la personne est amenée à s'asseoir, guidez sa main sur le dossier et laissez-la s'asseoir.

➦ Si de la documentation est remise (menu, catalogue...), proposez d'en faire la lecture ou le résumé.

➦ Veillez à concevoir une documentation adaptée en gros caractères (lettres bâton, taille de police minimum 4,5 mm) ou imagée, et bien contrastée.

➦ Certaines personnes peuvent signer des documents. Dans ce cas, il suffit de placer la pointe du stylo à l'endroit où elles vont apposer leur signature.

➦ N'hésitez pas à proposer votre aide si la personne semble perdue.

IV. Accueillir des personnes avec une déficience mentale



A/ Accueillir des personnes avec une déficience intellectuelle ou cognitive

1) Principales difficultés rencontrées par ces personnes

✦ La communication (difficultés à s'exprimer et à comprendre) ;

✦ Le déchiffrage et la mémorisation des informations orales et sonores ;

✦ La maîtrise de la lecture, de l'écriture et du calcul ;

✦ Le repérage dans le temps et l'espace ;

✦ L'utilisation des appareils et automates.

2) Comment les pallier ?

➦ Parlez normalement avec des phrases simples en utilisant des mots faciles à comprendre. N'infantilisez pas la personne et vouvoyez-la.

➦ Laissez la personne réaliser seule certaines tâches, même si cela prend du temps.

➦ Faites appel à l'image, à la reformulation, à la gestuelle en cas d'incompréhension.

➦ Utilisez des écrits en « facile à lire et à comprendre » (FALC).

➦ Proposez d'accompagner la personne dans son achat et de l'aider pour le règlement.

B/ Accueillir des personnes avec une déficience psychique

1) Principales difficultés rencontrées par ces personnes

✦ Un stress important ;

✦ Des réactions inadaptées au contexte ou des comportements incontrôlés ;

✦ La communication.

2) Comment les pallier ?

➦ Dialoguez dans le calme, sans appuyer le regard.

➦ Soyez précis dans vos propos, au besoin, répétez calmement.

➦ En cas de tension, ne la contredisez pas, ne faites pas de reproche et rassurez-la.

Pour en savoir plus sur la manière d'accueillir une personne handicapée :
http://www.developpement-durable.gouv.fr/Bien-accueillir-les-personnes.html

Conçu par la DMA en partenariat avec :
APAJH, CDCF, CFPSAA, CGAD, CGPME, FCD, SYNHORCAT, UMIH, UNAPEI.

Conception- Réalisation : MTES-MCT/SG/SPSSI/ATL2/Benoît Cudelou